

Maître d'apprentissage



DATES

13, 14 et 15 novembre
puis 4, 5 et 6 décembre 2019

DURÉE

6 jours - (40h)

LIEU

Poitiers
(1 rue Guynemer)

INTERVENANTS

Didier SCHWINT,
Formateur à l'IRTS
et intervenants
professionnels

COÛT

600 €

INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Nelly SOING
Secrétaire pédagogique

 soing.nelly@irts-pc.eu

 05 49 37 78 44

CONTEXTE

La formation de « Maître d'apprentissage » proposée, s'appuie sur les critères définis par la Commission Nationale de l'Emploi et est labellisée par la CPNE. La formation sera validée sous réserve d'une présentation orale du livret d'apprentissage élaboré pendant la formation et présentée face à un jury.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation « Tuteurs de proximité : les bases » labellisée par la CPNE (40h)

Ou

- Être titulaire des diplômes et titres : CAFDES, DEI, DEIS, DSTS, CAFERUIS, DEMF, DCS.

PUBLIC

Formation ouverte à tout professionnel encadrant ou appelé à encadrer un apprenti

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir la connaissance des textes et référentiels ; les compétences de coordination et d'évaluation du maître d'apprentissage,
- Formaliser un parcours de formation au sein de l'établissement en lien avec les référentiels de la formation ciblée (référentiels de compétences, certification, formation),
- Développer la pédagogie de l'alternance en interne et avec l'organisme de formation.

PROGRAMME

- Le maître d'apprentissage : rôle, fonction, compétences,
- Aspects juridiques, réglementaires et administratifs du contrat d'apprentissage,
- L'accompagnement formatif,
- Identifier les situations d'apprentissage (progression et temporalité),
- Évaluer l'apprenti : situer sa pratique dans les différentes formes d'évaluation et développer ses propres outils,
- Inscrire l'accompagnement de l'apprenti dans un partenariat,
- Validation de la formation : présenter le livret d'apprentissage élaboré et adapté par chaque participant.